



# Gémenos Infos



N°248

NOVEMBRE 2021

# Au sommaire

Page 3

**EDITO**

Pages 4 et 5

**RETOUR EN IMAGES :**

Les vacances !

Page 6

**SÉCURITÉ :**

Les caméras de vidéoprotection

Page 7

**URBANISME :** Projet d'embellissement des façades en cœur de ville

Pages 8 et 9

**ENVIRONNEMENT :**

La déchetterie

Page 10

**SPORT :**

Le Gémenos Tir Sportif - Le Gémenos Rugby Est Provence

Page 11

**SOLIDARITÉ :**

La banque alimentaire

Page 12

**BRÈVES**

Page 13

**VIE PRATIQUE :**

Numéros utiles & État civil

Pages 14 et 15

**AGENDA**

# Edito



Gémenosiennes, Gémenosiens,

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous associer aux actions municipales destinées à préserver l'environnement.

Nous l'avons à nouveau constaté le 18 septembre à l'occasion du World Clean Up Day organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. Ce jour-là, les 70 personnes mobilisées ont récolté 950 kg de déchets sur la commune. Ce résultat laisse entrevoir une prise de conscience collective qui, au-delà des actions de nettoyage, devrait aussi inciter les citoyens à respecter encore plus notre environnement.

C'est d'ailleurs au travers de cette réflexion que nous nous inscrivons dans l'objectif mené avec la Métropole Aix-Marseille Provence qui vise à l'horizon 2035 le résultat zéro déchet, zéro gaspillage.

De plus, en ma qualité de Président du territoire Marseille Provence, je vous confirme que les actions menées afin d'éduquer aux bons gestes tout en apportant des solutions matérielles concrètes sont nombreuses. Vous en découvrirez quelques exemples ce mois-ci à Gémenos.

En effet, après les opérations « mois du compost » organisées généralement au mois d'octobre, le territoire Marseille Provence vous proposera en novembre le « mois de la réduction ». Vous rencontrerez les éco-ambassadeurs qui seront présents afin de sensibiliser aux gestes du tri, à la gestion des déchets verts et au compostage. Je vous invite, pour celles et ceux qui sont disponibles, à venir à leur rencontre le mercredi 10 novembre à l'occasion du marché hebdomadaire.

Le samedi 6 et le jeudi 18 novembre, deux autres initiatives seront présentées, cette fois-ci à la déchetterie, pour celles et ceux qui produisent des déchets verts. En effet, avec la métropole, nous avons souhaité déployer des solutions de broyage des déchets verts à l'attention des particuliers. Ces jours-là, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, un professionnel des déchets verts sera présent et un broyeur sera installé. L'agent vous exposera les possibilités de réutilisation du broyat et des sacs biodégradables seront fournis afin de repartir avec le broyat qui aura été constitué à partir de vos déchets verts.

Dans la même veine, avec le conseil de territoire, nous avons pris une délibération pour subventionner les administrés qui souhaiteraient s'équiper d'un broyeur. Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide de 40% à concurrence de 250 € pour l'achat d'un broyeur individuel. Rendez-vous sur le site Internet de la commune afin d'en découvrir les modalités.

En ce qui concerne la déchetterie de Gémenos, des travaux sont en cours. Il s'agira dans un premier temps d'en fluidifier l'accès pour les usagers en créant une entrée et une sortie distincte. Le site sera ensuite sécurisé avec des caméras de vidéosurveillance. Enfin, un système de Lecture Automatique de Plaque d'Immatriculation (LAPI) sera également installé. Outre, une gestion

optimale des accès, ce système nous garantit une exploitation de notre déchetterie uniquement par des utilisateurs autorisés. Vous retrouverez toutes les informations pratiques relatives à la déchetterie dans le dossier spécial qui lui est consacré dans ce Gémenos Infos.

Pour rester sur le volet de l'environnement, je souhaitais évoquer l'installation imminente de panneaux photovoltaïques. Trois sites seront très prochainement équipés.

En effet, avec une installation prévue pour janvier 2022, les infrastructures installées à l'Espace Albert Giraldi, à l'école Vessiot et à l'école de la Culasse vont permettre de produire jusqu'à 260 Kilowatt crête. Avec un investissement de 250 000 €, nous serons en mesure de produire 50% de notre consommation globale sur ces bâtiments.

Enfin, avant de conclure cet édito, je tenais à vous informer de l'évolution du dossier relatif à l'installation de la nouvelle aire de jeux du parc d'Albertas. Nous avons fait le choix de retarder ces travaux de 10 jours par rapport au calendrier prévu afin que les enfants puissent encore en profiter durant les vacances de la Toussaint. Le grand jeu du bateau sera donc indisponible à partir du 8 novembre et la nouvelle aire de jeux devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année.

La situation sanitaire étant toujours préoccupante, je ne peux que vous inciter à continuer à respecter les gestes barrières et à prendre soin les uns des autres.

**Roland GIBERTI**

Maire de Gémenos

Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence



## Retour en images



Les vacances de la Toussaint ont débuté par un atelier maquillage pour les plus petits au centre aéré.



Ramassage de feuilles d'automne dans le parc d'Albertas pour les plus petits au centre aéré.



Durant les vacances de la Toussaint, les ados de la MDJ profitent de nombreuses activités sportives. Escalade, trottinette et patinoire étaient au rendez-vous.

## Retour en images



Les feuilles ramassées la veille sont ensuite collées sur des grandes feuilles cartonnées.



Les tableaux, résultant de ces travaux manuels, seront ensuite exposés dans le hall de l'école maternelle Vessiot.



Les plus grands avaient investi la cour de l'élémentaire Vessiot pour s'adonner à des jeux en extérieur.



## LA COMMUNE DE GÉMENOS A FAIT LE CHOIX DÈS 2004, DU DÉVELOPPEMENT D'UN DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION URBAINE.

CES INSTALLATIONS SUCCESSIVES ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES, CERTES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS, MAIS AUSSI POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES SOCIALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION AFIN DE LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ.

La ville et ses partenaires, dans le cadre de la politique de gestion de l'espace public, de la gestion des flux routiers et de la prévention de la délinquance, entendent ainsi freiner l'insécurité.

Cette politique doit se concilier avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles. Les lieux d'implantation des caméras de vidéoprotection répondent aux problématiques existantes sur certains espaces et respectent les impératifs législatifs.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- La sécurité des personnes.
- La prévention des atteintes aux biens.
- La protection des bâtiments publics et leurs abords.
- La prévention d'actes terroristes.

La ville de Gémenos s'engage à aller au-delà des obligations législatives et réglementaires qui encadrent le régime de la vidéoprotection afin de veiller au bon usage de ce système et garantir les libertés individuelles et collectives. La mise en œuvre du système de vidéoprotection respecte les textes fondamentaux protecteurs des libertés publiques et privées : Le système de vidéoprotection est soumis aux dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables : l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995, la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le décret du 17 octobre 1996. La ville applique également les



### LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN AUJOURD'HUI C'EST :

- 104 caméras de vidéoprotection (avec celles en cours d'installation)
- 72% de caméras reliées en fibre, le reste en liaison radio
- 65% de caméras récentes en HD ou UHD (Haute Définition ou Ultra Haute Définition)
- Un taux d'incidence de - 3% - Pannes généralement réparées sous 24 heures.



Dernièrement, ce sont 3 nouvelles caméras qui ont été installées. 2 pour sécuriser la cour des granges et 1 pour le parking.

Dans le but d'assurer une bonne surveillance de tout le périmètre de la commune, 3 autres caméras sont en cours d'installation. Sur la CD2 Route d'Aubagne / Croisement du chemin de la République, sur la CD2 Route de Saint-Pons / Boulevard de l'Espigoulier et sur le chemin de Saint-Jean / Le Grand Plantier.

## PROJET D'EMBELLISSEMENT DES FAÇADES EN CŒUR DE VILLE



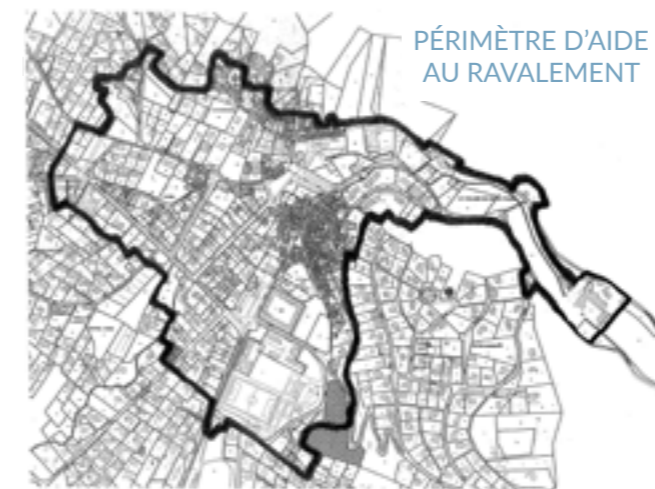
La municipalité, avec le soutien financier du Département des Bouches du Rhône propose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une aide financière pour la mise en valeur du centre ancien.

Ainsi dans un cadre réglementaire départemental et dans un périmètre défini\*, la commune de Gémenos a donc décidé d'accorder aux Gémenosiens, pour la rénovation de leurs façades, une subvention de 70% du montant des travaux éligibles tels que décrits dans le règlement commun\*\*.

La subvention opération façade est cumulable avec toute autre aide de droit commun (ANAH, Caisse de retraite, crédit d'impôt pour la transition énergétique, éco prêt à taux zéro, dispositif éco-rénov du Conseil départemental des B.D.R, Fondation du Patrimoine, etc.) sans toutefois dépasser le montant définitif des travaux et études.

Le dossier complet est à déposer au service de l'urbanisme. Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'architecte-conseil du CAUE qui accompagnera l'administré dans sa démarche.

Il est impératif que le dossier, une fois complété, soit enregistré auprès du service de l'urbanisme.



\*Le périmètre de l'opération façades est consultable sur le site Internet de la commune : [WWW.MAIRIE-GEMENOS.FR/CADRE-DE-VIE/URBANISME](http://WWW.MAIRIE-GEMENOS.FR/CADRE-DE-VIE/URBANISME)  
Renseignements accueil urbanisme : 04 42 32 98 06

### \*\*Article 4.1 - calcul de la subvention :

Le calcul de la subvention opération façades est effectué sur la base du montant TTC des travaux éligibles, suivant les devis remis par le propriétaire, dans la limite d'un coût plafonné à 200€ TTC/m<sup>2</sup> de façade ravalée.

Ce montant sera porté à 300€ TTC/ m<sup>2</sup> dans le cas de remplacement de fenêtres par des menuiseries bois.

Il pourra également être porté, sur avis du comité de pilotage opération façades, à 300€ TTC/m<sup>2</sup> dans le cas de remplacement de fenêtres par des menuiseries métalliques, ou au titre du surcoût architectural ou technique, pour des ouvrages architecturaux et patrimoniaux particuliers (clôtures, murs, grilles, portails, décors, statuaires...) ou des ouvrages complémentaires jugés indispensables à la pérennité du revêtement.



LA DÉCHETTERIE DE GÉMENOS, AU MÊME TITRE QUE LES 17 AUTRES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE, EST UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET L'USAGER EST AU CŒUR DU DISPOSITIF DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DÉCHETS.

Elle est régie par un règlement qui en définit les conditions d'exploitation dans sa mission de service public pour :

- Permettre aux administrés d'évacuer dans de bonnes conditions, et dans le respect de la réglementation, les déchets issus du petit bricolage ou de la consommation non collectés en porte à porte par les services d'enlèvement des déchets ménagers ou par ceux de la collecte des encombrants ;
- Participer à l'économie circulaire en déposant dans les espaces de réemploi, les objets pouvant être toujours utilisés par d'autres personnes ;
- Participer à la démarche de collecte et de tri sélectif mise en œuvre par la Métropole Aix-Marseille Provence pour un développement durable de son territoire ;
- Economiser les matières premières en recyclant et en valorisant au maximum les déchets apportés : bois, cartons, déchets verts, métaux, huiles moteurs usagées... ;
- Traiter les déchets non valorisables dans des centres agréés ;
- Limiter les dépôts sauvages



DÉCHETS ADMIS	
TYPE DE DÉCHETS	QUANTITÉ MAX. AUTORISÉE PAR USAGER
Bois : planches, poutres, palettes	Pas de limite
Déchets d'ameublement : meubles, mobilier de jardin, matelas	Pas de limite
Déchets de jardin : tontes de pelouse, etc.	2 m3 par jour Longueur maximale des branches = 1 m Diamètre des branches inférieur à 20 cm
Cartons pliés	Pas de limite
Encombrants non valorisables	Pas de limite
Gravats	1m3 par jour (20 sacs à gravats de 50L)
Terre	Petite quantité
Métaux	Pas de limite
Déchets d'équipements électriques et électroniques (gros électroménager, petits appareils électroménagers, écrans, etc.)	Pas de limite
Batterie de voiture	1 unité par jour
Cartouches d'encre	Pas de limite
Huile de moteur usagée	10 litres par jour
Huile de friture	20 litres par semaine
Piles classiques et piles boutons	Pas de limite
Pneus de véhicules légers (sans jante)	2 unités par semaine
Déchets dangereux des ménages : produits étiquetés toxiques, nocifs, irritants (acides, bases, solvants, peintures, aérosols phytosanitaires) tubes néons, radiographies, etc.	5 litres ou 5 kg par jour

## CAS PARTICULIER DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

Il revient aux usagers de trier les différents déchets et de les déposer dans les contenants réservés à cet effet, à l'exception des DDS.

Ces déchets sont acceptés sous réserve d'être identifiés et apportés en conditionnement grand public (5 L ou 5 kg maximum).

### DDS acceptés en déchetterie :

#### ACIDES

Acide chlorhydrique, acide sulfurique (exemple : acide de batterie), fixateur photo

#### BASES

Soude caustique, lessive alcaline, débouche évier, révélateur photo...

#### SOLVANTS LIQUIDES

Antirouille liquide, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, gazoil, essence, solvants, produits de traitement du bois....

#### PRODUITS PÂTEUX

Colles, cires, vernis, peinture, graisses, cosmétiques...

#### PHYTOSANITAIRES

Insecticides, herbicides, désherbants (sauf chlorate de soude), engrais, produits de traitement de jardin

#### BOMBES AÉROSOL

Tous types

#### PRODUITS COMBURANTS

Désherbant au chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais (nitrites, nitrates)

#### PILES

Tous types de piles (boutons, plates, longues, au mercure, au zinc, au cadmium)

#### NÉONS

Si la déchetterie est équipée

#### RADIOGRAPHIES

Tous types

#### MÉDICAMENTS

Liquides (sirops, gouttes), solides (comprimés) et pâteux (pommades) périmés

## LISTE DES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHETTERIE

- Ordures ménagères et notamment les emballages ménagers, le verre et les journaux-magazines qui sont collectés en porte à porte ou en point d'apport volontaire (sauf en cas de présence sur site d'une colonne d'apport volontaire destinée à recueillir ce type de déchets)
- Les déchets non triés
- Les déchets brûlés et les cendres
- Les déchets très volumineux (épaves de voitures, motos, cyclomoteurs, cuves à fioul, souches ...)
- Les pneus de VL avec jante et pneus de poids lourds
- Les cadavres d'animaux
- Et tout déchet présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement (déchets industriels, amiantés, fibrociments, hospitaliers, médicaux, explosifs, radioactifs)
- Les batteries de type de Lithium-Ion (Li-Ion) de voitures électriques
- De manière générale, tout déchet non identifié

## INFO +

La déchetterie de Gémenos est accessible gratuitement pour les administrés, mais les apports de déchets issus d'activité professionnelle sont interdits.

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Afin de garantir l'utilisation du site au plus grand nombre, le nombre de passages par usager est de 36 par an. Le nombre maximum d'accès journaliers est fixé à 3 passages.

Une modification du règlement sera votée le 15 novembre afin de permettre, pour les particuliers exclusivement, un accès aux camions plateau (maxi 3.5 tonnes, non attelés).





## GÉMENOS TIR SPORTIF

Du 27 septembre au 10 octobre s'est déroulé le Championnat du monde junior en tir sportif à Lima au Pérou.

Yan Chesnel et Bastien Destefanis réalisent respectivement 565/600 en pistolet vitesse olympique et une 8<sup>ème</sup> place et 1151/1200 et une 24<sup>ème</sup> place en carabine 3 positions 50m, mais surtout une 2<sup>ème</sup> place par équipe pour Bastien toujours en carabine 3 positions 50m ! (à droite de la photo).

Les tireurs du championnat du monde junior pourraient suivre le bel exemple de Mathilde Lamolle et représenter le Gémenos Tir Sportif à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.



FFTir/B.Sölzer

## GÉMENOS RUGBY EST PROVENCE

Samedi 16 octobre, le Gémenos Rugby Est Provence (GREP) a organisé, au stade Delestrade, un entraînement incroyable pour ses jeunes pousses U6.

À la suite d'une invitation du GREP, le club du RC Toulon, a répondu présent ! Une vingtaine d'enfants, âgés de 4 à 6 ans, ont eu le plaisir de partager deux heures intenses de rugby, avec, à leurs côtés, des éducateurs qualifiés.



Nos apprentis rugbymen avaient le sourire et ont partagé un moment de rugby sympathique avec les copains. Une expérience incroyable pour ces minots qui, dès les crampons chaussés et le casque vissé sur la tête, ont tout de suite montré leur capacité à être sérieux et concentrés !

Les passes, la course, l'initiation au plaquage, le collectif, tout a été abordé dans la joie et la bonne humeur. Cet entraînement aura permis de montrer aux enfants que le rugby, ce n'est pas qu'un sport de combat... c'est avant tout un sport dans lequel on a des copains partout, du moment qu'on partage tous la même passion du ballon ovale !

VENDREDI 26, SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021  
COLLECTE ANNUELLE DE DENRÉES  
DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.**

 **Banques Alimentaires**



**Collecte Nationale les 26, 27 et 28 novembre.**

Faites un don en magasin ou sur [monpaniersolidaire.org](http://monpaniersolidaire.org)



Plusieurs milliers de bénévoles seront mobilisés pour récolter vos dons au sein de 200 magasins du département.

Les denrées recueillies seront intégralement distribuées aux familles et aux enfants défavorisés des Bouches-du-Rhône.

Plus encore en cette année de crise sanitaire et sociale où la demande des associations demeure conséquente, nous avons besoin de vous au sein des magasins, ou pour aider au tri à l'entrepôt, ou au transport des produits.

Merci pour votre soutien !



**Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône**

Master Park  
Lots 17 et 18  
116, Bd de la Pomme  
13011 Marseille

Tél. : 04.91.45.40.00  
Fax : 04.91.89.37.40

Email : [collecte@banquealimentaire13.fr](mailto:collecte@banquealimentaire13.fr)

Site : [ba13.banquealimentaire.org](http://ba13.banquealimentaire.org)

Facebook : [facebook.com/BanqueAlimentaire13](https://facebook.com/BanqueAlimentaire13)







mémoire et solidarité

## CARTE DU COMBATTANT

Conformément au décret paru le 12 décembre 2018, l'ONAC vous informe que les personnes ayant effectué des services en Algérie entre le 3 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964 sont éligibles à la carte du combattant.

Pour information, cette carte donne accès à une retraite du combattant, des aides financières et à une demi-part fiscale supplémentaire.

Vous trouverez le formulaire à remplir sur le site Internet de la commune [www.mairie-gemenos.fr](http://www.mairie-gemenos.fr) rubrique « *sécurité et secours* ».

Le formulaire est à retourner à :

ONAC  
Service  
départemental des  
Bouches-du-Rhône  
12-16 avenue Jules Cantini  
13006 Marseille

Une plateforme téléphonique est également à votre disposition, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h : 0801 907 901 (*appel gratuit*)



Une place de stationnement est disponible à la location. Elle est située entre le poste de la police municipale et le salon de coiffure.

Merci de contacter le service finances entre 14h et 17h au : 04.42.32.89.00

## PRIX DU JEUNE CRÉATEUR, UNE GÉMENOSIENNE OBTIENT UN PRIX D'ENCOURAGEMENT



Depuis 12 ans, à l'initiative de la Mission Locale du canton de La Ciotat dont fait partie Gémenos et de Pays d'Aubagne La Ciotat Initiative (PACI), est organisé le prix du jeune créateur.

Les lauréats sont des jeunes jusqu'à 30 ans, suivis par la Mission Locale du canton de La Ciotat ; du PACI et de Pole Emploi. Les dossiers de candidature déposés auprès de la Mission Locale sont étudiés au préalable par les membres du jury. Par la suite, les candidats sont convoqués pour présenter à l'oral, individuellement, leur projet.

A l'issue, le jury délibère pour classer les prix en fonction des critères suivants : aptitude de porteur de projet ; motivation ; cohérence du parcours du jeune et de l'activité proposée ; viabilité économique et financière du projet ; perspective de développement et de la création d'emplois.

Manolie Agresti faisait partie cette année des 9 porteurs de projet qui ont été récompensés le 1er octobre au sein de la mission locale. En effet cette Gémenosienne qui a ouvert un salon de tatouages à Saint-Cyr a reçu un prix d'encouragement du jury ainsi qu'un chèque de 500 €.

*Bravo à elle !*



**MAIRIE :** 04 42 32 89 00  
(8h30-12h15 / 13h30-17h00)

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.

**POLICE MUNICIPALE :** 04 42 32 89 08

**GENDARMERIE NATIONALE :** 04 42 82 90 17

**SERVICES TECHNIQUES :** 04 42 32 73 84

**DEMANDE MÉTROPOLE :** 0 800 94 94 08  
(*déchets, encombrants, voirie*)

**EAU ET ASSAINISSEMENT :**  
SIBAM SECRÉTARIAT 04 42 04 65 43  
SIBAM ASTREINTE 06 14 09 14 46

**URGENCE MÉDICALE :** 15

**URGENCE DENTAIRE :** 0 892 566 766  
(*dim. et jours fériés*)

**POMPIERS :** 18

**ECLAIRAGE PUBLIC :** 0 800 746 948

**URGENCE GAZ NATUREL :** 0 800 47 33 33

**TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) :** 0 800 857 495

**MOBI MÉTROPOLE :** 04 91 10 59 00

**TAXI :** 0 630 630 630  
(*tous transports dont médicalisés*)

**DÉCHETTERIE :** 04 95 09 54 73



## ÉTAT CIVIL



### MARIAGES FÉLICITATIONS À :

Elodie DAHAN et Julien THIRREE 01/10/2021  
Audrey HINGANT et Remy CROCE 09/10/2021



### NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Carmen BOLUDA 04/08/2021  
Georgette LIMAN 26/09/2021  
Giuseppa CANNETI 02/10/2021  
Marguerite MULLER 04/10/2021  
Suzanne PUJOL 18/10/2021



### LIBRE-PROPOS DE LA LISTE ALTERNATIVE LE CHANT DES POSSIBLES

Vous n'avez pas pu nous lire dans les 2 derniers bulletins. Nous refusons de nous exprimer dans les 300 caractères imposés par le maire.

La jurisprudence est très claire, les élus minoritaires doivent avoir 1'espace suffisant pour exprimer un propos argumenté : ce texte comprend 300 caractères !

# Agenda

**DIMANCHE 07 NOVEMBRE**

**VIDE GRENIER**

*Par l'association  
Concours de labours*

**HALLE DES ARCADES**

**SAMEDI 13 NOVEMBRE  
18H00**

**CONCERT**

« **SONATES DE BEETHOVEN** »

*Entrée libre dans la limite  
des places disponibles*

**THEATRE J-M SEVOLKER**

**SAMEDI 13 ET  
DIMANCHE 14 NOVEMBRE  
DÈS 10H00**

**COMPÉTITION ESCRIME**

*Zone Aura/région Sud*

**GYMNASES DE L'ESC**

**Un dimanche à Gémenos**  
Dimanche 14 novembre

**Centre-ville piéton**

**10h** Visite guidée dans le village pour découvrir des anecdotes et des histoires insolites sur Gémenos

**12h** **REPAS CHOUCROUTE** PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE 20€  
Apéritif, choucroute garnie, bière, vin, fromage munster, tarte aux pommes, café  
Salle municipale Jean Jaurès

**AMBIANCE MUSICALE AVEC « LES BAS VAROIS »**

**14h30 à 17h** Animation et jeux pour toute la famille ! (course en sac, tir à la corde, etc.)

**INFO & RESA :**  
Réservation à l'accueil de la mairie, du 3 au 10 novembre, paiement par chèque  
Réservation visite guidée : [espacealbertgiraldi@mairie-gemenos.fr](mailto:espacealbertgiraldi@mairie-gemenos.fr)  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

**SAMEDI 20  
NOVEMBRE  
20H30**

**HUMOUR  
FLORENT PEYRE**

*Tarif normal : 29€  
Tarif réduit : 26€*

*Réservation points  
de vente habituels*

**THEATRE J-M  
SEVOLKER**

**DU VENDREDI 19 AU  
DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

**EXPOSITION DE PEINTURES  
ET CÉRAMIQUES  
par Jacky Planche**

**LAVOIR MUNICIPAL**

**ENERGEM TRAIL**  
GÉMENOS

Organisé par les GEMENOS ATHLÈ  
Le trail de Gémenos aura lieu le  
**21 novembre 2021**

Au départ du Théâtre de Vendôme  
Inscriptions sur [SPORTIPS.FR](http://SPORTIPS.FR)  
Renseignements : 06 63 37 77 84

Toutes les infos sur :  
[www.energemtrail-gemenos.fr](http://www.energemtrail-gemenos.fr)

Parcours 100% Collines de  
Gémenos, dans le respect des  
règles sanitaires, avec l'aide de la  
commune de Gémenos.

**MERCREDI 24 NOVEMBRE  
18H30**

**CÉRÉMONIE  
DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**MAIRIE**

**VENDREDI 26 NOVEMBRE**

**APÉRITIF SAINTE BARBE**

*Organisé par  
les Pompiers*

**SALLE JEAN JAURÈS**

# Agenda



**LE TRAIL NOCTURNE DE NOËL**

Au profit du téléthon aura lieu le samedi 27 novembre.  
Bénéfices reversés à l'AFM.

Départ : 17h45 - 2 parcours : 7 et 15 km

PLUS D'INFO :  
[www.traildenoel-gemenos.blogspot.com](http://www.traildenoel-gemenos.blogspot.com)

INSCRIPTION :  
[www.courirenfrance.com](http://www.courirenfrance.com)

**SAMEDI 27 NOVEMBRE  
10H-20H**

**FOIRE AUX VINS  
du Comité Saint Éloi**

**HALLE DES ARCADES**

**MARDI 30 NOVEMBRE  
18H00**

**CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX  
ENTREPRENEURS**

**MAIRIE**

**DU JEUDI 02  
AU DIMANCHE 05  
DÉCEMBRE**

**EXPOSITION  
Association Regard**

**LAVOIR MUNICIPAL**

**SAMEDI 04 DÉCEMBRE  
20H30**

« **BALLET DE MILAN** »

*Tarif normal : 29€  
Tarif réduit : 26€  
Réservation points de vente  
habituels*

**THEATRE J-M SEVOLKER**

**TOUTE L'ACTU SUR :**  
[www.mairie-gemenos.fr](http://www.mairie-gemenos.fr)  
**Facebook : Gémenos Actu**



Consultez à distance la base bibliographique, les nouveautés  
et réservez des ouvrages en un seul clic :

[HTTP://GEMENOS-POM.C3RB.ORG/](http://GEMENOS-POM.C3RB.ORG/)

**CONTACT :**

Tél. 04 42 32 75 19  
Email : [mediatheque@mairie-gemenos.fr](mailto:mediatheque@mairie-gemenos.fr)



# Un dimanche à Gémenos



Dimanche 14 novembre



## Centre-ville piéton

**10h** Visite guidée dans le village pour découvrir des anecdotes et des histoires insolites sur Gémenos.

**12h** REPAS CHOUCROUTE **20€**

Aperitif, choucrouste garnie, bière, vin, fromage mouster, tarte aux pommes, café

Salle municipale Jean Jaurès

AMBIANCE MUSICALE AVEC  
« LES BAS VAROIS »

**14h30 à 17h** Animation et jeux pour toute la famille !  
(course en sac, tir à la corde, etc.)



### INFO & RESA :

Réservation à l'accueil de la mairie, du 3 au 30 novembre, paiement par chèque  
Réservation visite guidée : [espece@bertgrald@mairie-gemenos.fr](mailto:espece@bertgrald@mairie-gemenos.fr)